

Entre Crevant et Laveine

Distance

↔ 10 km

Durée

🕒 2h45

Difficulté

Facile

Dénivelé

↗ +145 m

Balisage

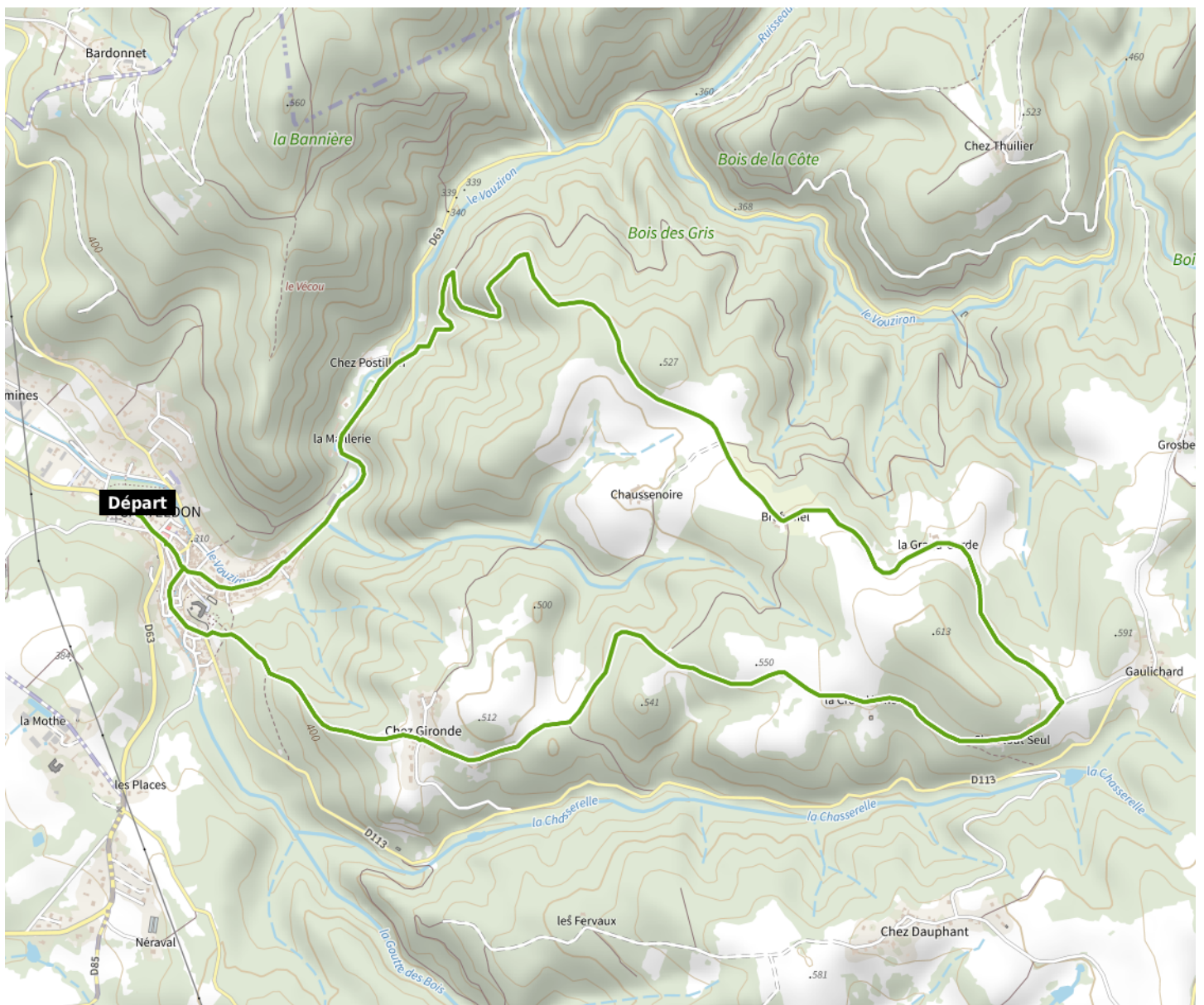
🟡 Jaune

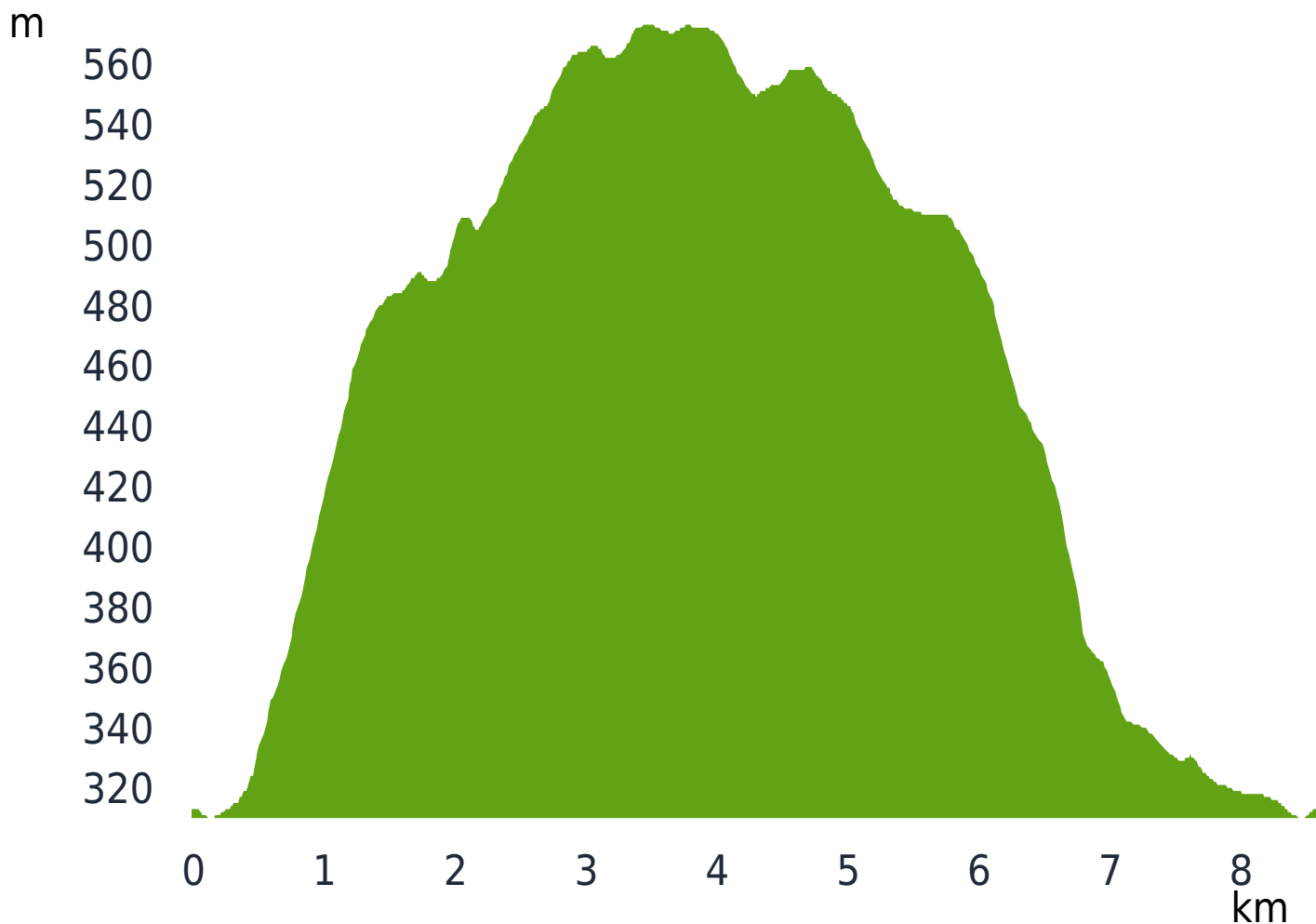


Chiens autorisés — Les chiens doivent être obligatoirement tenus en laisse en raison de la présence de troupeaux.

Présence de troupeaux et chiens de protection

Itinéraire





Point de départ

Ville de départ

Crevant-Laveine

Adresse de départ

Parking - square Jean-Moulin
63350 Crevant-Laveine

Accès au point de départ

De Riom rejoindre Maringues par D224, puis Crevant-Laveine par D223. Parking au square Jean-Moulin, rue de la Veine à côté du monument aux morts.

Description du parcours

En bordure d'Allier et de cultures céréalières, on emprunte de larges chemins sans difficulté. Depuis le départ du village perché de Crevant-Laveine, on surplombe la Limagne environnante ponctuée de pigeonniers, petit patrimoine bâti typique de la région.

Détail du parcours étape par étape

Étape 1 : Du parking, au square Jean-Moulin, passer le monument aux morts, tourner à gauche, chemin des Chardières. Traverser la route départementale. Au carrefour suivant continuer en face dans un chemin d'exploitation, le long des chênes, puis tenir à gauche la lisière du champ et longer l'étang jusqu'au chemin. Tourner à droite et au bout de 30 m tourner à gauche dans le bois. Suivre le chemin jusqu'à la route, prendre à droite et après les maisons continuer tout droit sur la route. Au carrefour, bifurquer à droite et traverser le hameau. Continuer tout droit dans la montée jusqu'au carrefour en haut de la côte.

Étape 2 : Continuer tout droit (sur la gauche aller-retour possible pour voir le château du domaine du Bois - 15 mn) jusqu'à la patte d'oie en laissant deux chemins à droite et un carrefour.

Étape 3 : Prendre à gauche sur 20 m puis bifurquer sur une sente à gauche dans le bois et continuer tout droit jusqu'à la route. La prendre à gauche sur 30 m puis suivre un petit chemin sur la droite qui redescend jusqu'à la D4 (croix de fer).

Étape 4 : Continuer tout droit, franchir un autre carrefour (croix de fer) et, arrivé devant un mur, (sur la gauche aller-retour possible pour visiter l'église de Vinzelles - 15 mn) partir à droite jusqu'à un carrefour en T. Prendre à gauche. (Sur la droite, possibilité de raccourci vers le point 4 en longeant l'Allier). Au premier chemin bifurquer à droite et rester à droite jusqu'à un croisement proche de l'Allier.

Étape 5 : Tourner à gauche, traverser la route puis le hameau des Blanchards. Passer devant le lavoir. Tourner à droite en haut de la côte, autre lavoir, et arrivé sur la départementale, remonter à gauche jusqu'à la D233 que l'on traverse. Entrer dans Laveine et partir à droite vers la poste et la mairie, passer devant l'église et par deux fois tourner à gauche pour rejoindre le point de départ.

Randonnée proposée et gérée par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme - PDIPR.